

COMPTE RENDU

Conseil Municipal de LANGEAC

Séance du 14 Avril à 20h00

Le Conseil municipal suite à la convocation de Madame le Maire en date du 7 Avril 2016 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

Présents : ROUBAUD Marie-Thérèse, TORRENT Joseph, GAILLARD Valérie, FARIGOULE Chantal, MONTEIL Olivier, PAILHES Christian, PRIVAT Chantal, TORRENT Jacqueline, BONNAFOUX Denis, DAIRE Olivier, BRUNEL Jean-Pierre, TORRENT-PAILHES Françoise, PULVERIC Maria, CHANY Rémi, BEAUD Gérard, CLAUZIER Emmanuel.

Représentés :

VALENTIN Sandrine par GAILLARD Valérie
CROUZET Elisabeth par DAIRE Olivier
MATHIEU Anne-Lise par FARIGOULE Chantal
ARNOULT Laurent par BONNAFOUX Denis
KLATA Bernadette par ROUBAUD Marie-Thérèse
MASSEBEUF Claude par BEAUD Gérard

Absents :

DESSALLES Stéphane, BRONCHY Didier, MASSEBOEUF Franck, TESTUD Amandine, COUDERC Marie-Pierre

Participait à la réunion : M. Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame Valérie GAILLARD

OUVERTURE DE LA SEANCE par la Présidente Madame ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire à 20 h 12

L'ordre du jour était le suivant

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE

- 2- Proposition d'affectation des résultats de fonctionnement ou d'exploitation 2015
- 3- Proposition des Budgets Prévisionnels 2016
- 4- Proposition des taux d'imposition 2016
- 5- Proposition de dotation d'emprunts 2016
- 6- Proposition sur l'amortissement du Budget Eau et Assainissement
- 7- Proposition de contrats d'assurance sur les risques statutaires
- 8- Proposition de subventions pour la Pierre Chany et la Belle Journée 2016

1 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Présentation par Madame Valérie GAILLARD, Adjointe
Le Conseil Municipal :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 Mars 2016.

Vote : Pour : 22

2- Proposition d'affectation des résultats de fonctionnement ou d'exploitation 2015

Présentation par M. Joseph TORRENT, Adjoint
Le Conseil Municipal :

2A - BUDGET PRINCIPAL

- un excédent d'exploitation de 920 345.85 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2015		
Pour mémoire : Prévisions Budgétaires		611 393.86
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2014	EXCEDENT	
	DEFICIT	
(A) EXCEDENT AU 31/12/2015		
- Exécution du virement à la section investissement C 1068		920 345.85
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002		
(B) DEFICIT AU 31/12/2015		
- Déficit à reporter		

Vote : Pour : 22

2B - MICROCENTRALE

- un excédent d'exploitation de 140 665.31 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2015		
Pour mémoire : Prévisions Budgétaires		79 978.49
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2014	EXCEDENT	
	DEFICIT	
(C) EXCEDENT AU 31/12/2015		
- Exécution du virement à la section investissement C 1068		140 665.31
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002		
(D) DEFICIT AU 31/12/2015		
- Déficit à reporter		

Vote : Pour : 22

2C - CAMPING

- un déficit d'exploitation de 53 931.81 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2015		
Pour mémoire : Prévisions Budgétaires		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2014	EXCEDENT	
	DEFICIT	29 895.45
(E) EXCEDENT AU 31/12/2015		
- Exécution du virement à la section investissement C 1068		
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002		
(F) DEFICIT AU 31/12/2015		83 827.26
- Déficit à reporter		

Vote : Pour : 22

2D - EAU ET ASSAINISSEMENT

- un déficit d'exploitation de 17 254.53 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2015		
Pour mémoire : Prévisions Budgétaires		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2014	EXCEDENT	2 208.11
	DEFICIT	
(G) EXCEDENT AU 31/12/2015		
- Exécution du virement à la section investissement C 1068		
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002		
(H) DEFICIT AU 31/12/2015		15 046.42
- Déficit à reporter		

Vote : Pour : 22

2E - RESEAU DE CHALEUR

- un excédent d'exploitation de 57 049.14 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2015		
Pour mémoire : Prévisions Budgétaires		179 327.51
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2014	EXCEDENT	187 791.85
	DEFICIT	
(I) EXCEDENT AU 31/12/2015		
- Exécution du virement à la section investissement C 1068		244 840.99
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002		
(J) DEFICIT AU 31/12/2015		
- Déficit à reporter		

Vote : Pour : 22

2F - LOT. LES HAUTS DE BELLEVUE

- un déficit d'exploitation de 2 828,20 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2015		
Pour mémoire : Prévisions Budgétaires		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2014	EXCEDENT	
	DEFICIT	
(K) EXCEDENT AU 31/12/2015		
- Exécution du virement à la section investissement C 1068		
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002		
(L) DEFICIT AU 31/12/2015		2 828.20
- Déficit à reporter		

Vote : Pour : 22

2G- LOT. MOUTOULON

- un déficit d'exploitation de 0,20 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2015		
Pour mémoire : Prévisions Budgétaires		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2014	EXCEDENT	0.82
	DEFICIT	
(M) EXCEDENT AU 31/12/2015		
- Exécution du virement à la section investissement C 1068		
- Affectation complémentaire en réserves		
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002		0.62
(N) DEFICIT AU 31/12/2015		
- Déficit à reporter		

Vote : Pour : 22

3 - Examen et Vote des Budgets Prévisionnels 2016

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint

Le Conseil Municipal approuve les budgets suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Vote : Pour : 22

MICROCENTRALE

Vote : Pour : 22

CAMPING

Vote : Pour : 22

EAU ET ASSAINISSEMENT

Vote : Pour : 22

RESEAU DE CHALEUR

Vote : Pour : 22

LOT. LES HAUTS DE BELLEVUE

Vote : Pour : 22

LOT. MOUTOULON

Vote : Pour : 22

4 - Taux d'imposition 2016

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

DECIDE de fixer en 2016 les taux d'imposition locaux comme suit :

Taxe d'Habitation : **14.20** %

Taxe Foncière Bâti : **22.42** %

Taxe Foncière Non Bâti : **75.16** %

Vote : Pour : 22

5 ó Dotation emprunts 2016

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à contracter les emprunts nécessaires au financement complémentaire des dépenses d'équipement inscrites aux budgets 2016 tels qu'inscrit dans les différents budgets, en négociant les emprunts sur les bases suivantes :

- taux fixe

- durée fonction des durées d'amortissement des biens acquis ou construits.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à négocier ces emprunts et signer les contrats correspondants.

Vote : Pour : 22

6 ó Amortissement budget Eau et Assainissement

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

PRECISE comme suit les catégories d'immobilisations devant être amorties par dotation budgétaire :

BUDGET ANNEXE (Nomenclature M49)

Budget Eau Assainissement.

↳ Immobilisations incorporelles figurant aux comptes du chapitre 20

↳ Immobilisations corporelles figurant aux comptes du chapitre 21

FIXE comme suit les durées d'amortissement :

IMMOBILISATIONS	DUREE
<u>Assainissement</u>	
Réseaux d'assainissement (ouvrages de génie civil : maçonnerie...)	100 ans
Réseaux d'assainissement	
- Ouvrages lourds	70 ans
- Ouvrages courants	50 ans
Travaux inférieurs à 1.500 €	50 ans
<u>Eau potable</u>	
Ouvrage de génie civil pour le captage, transport et traitement de l'eau potable, canalisation d'adduction d'eau	40 ans
Installations de traitement de l'eau	15 ans
Bâtiments durables	100 ans
Bâtiments légers	15 ans
Agencements et aménagements des bâtiments, installations électriques...	15 ans

DIT que les travaux effectués dans le cadre de ce budget depuis 2010 sont soumis au régime d'amortissement décrit ci-dessus

Vote : Pour : 22

7 ó Contrats d'assurance des risques statutaires

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

CHARGE, le Centre de Gestion de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Les conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail, maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité.

- agents non-affiliés à la CNRACL : accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, maladie grave, maternité, temps partiel thérapeutique.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- durée du contrat : 4 ans à effet au 1^{er} Janvier 2017
- régime du contrat : capitalisation

AUTORISE, le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à prendre toute initiative en ce sens ainsi qu'à signer tout document correspondant.

Vote : Pour : 22

8 ó Subventions Associations La Pierre Chany et La Belle Journée

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

DECIDE l'attribution d'une subvention aux associations comme suit :

- | | |
|--------------------|---------|
| • LA PIERRE CHANY | 8 208 € |
| • LA BELLE JOURNEE | 4 500 € |

Vote : Pour : 20

Abstention : 2 (Denis BONNAFOUX, Jean-Pierre BRUNEL)

CLOTURE DE LA SEANCE : 22 h 13

LANGÉAC, le 18 Avril 2016

La secrétaire de séance,
Valérie GAILLARD